

Chaque évènement vécu par une personne laisse des traces dans le vécu de ses descendants, qui portent inconsciemment bien souvent des mémoires et des émotions qui ne leur appartiennent pas. Parmi ces transmissions familiales, les mémoires de deuils ont une place très importante. Cette formation peut aider les bénéficiaires à prendre conscience de certains mécanismes familiaux invisibles, de processus de deuils figés car non-révélés dans l'histoire familiale, tabous ou secrets.

Profil des bénéficiaires

- Bénévoles accompagnant les familles endeuillées ou la fin de vie
- Personnel de santé
- Thérapeutes
- Professionnels concernés par l'accompagnement du deuil (assistants sociaux, assistantes sociales, éducateurs, éducatrices, enseignants, enseignantes...)

Prérequis

- Cette formation s'appuie sur les contributions des participants. Au cours de ces journées, des expériences personnelles de deuil pourront être évoquées et chaque participant y être confronté.
- Avoir des connaissances sur le processus de deuil

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les mécanismes familiaux conscients et inconscients et définir le transgénérationnel
- Détecter les traces de mémoires transgénérationnelles chez les personnes accompagnées
- Adopter les postures adaptées pour accompagner au mieux ces personnes.

Contenus de la formation

- Qu'est-ce que le transgénérationnel ?
 - Les loyautés et fidélités invisibles
 - Le syndrome d'anniversaire
 - Les liens inconscients en psychogénéalogie
- Les traces des deuils compliqués dans les générations suivantes
 - Les traces de deuils compliqués et leurs impacts
 - La force du transgénérationnel dans le vécu de deuil
- Le processus de deuil figé
 - Repérer le processus de deuil figé
 - Les comportements associés au deuil figé
- Deuil et secret
 - Quand le deuil devient un secret
 - Le secret au fil des générations
- Pour aller vers le mieux
 - L'impact des émotions
 - Libérer la parole pour aider
 - Orienter vers des professionnels

Effectifs

de 6 à 15 participants

Animation

Hélène Micollet : Thérapeute en transgénérationnel. Conférencière.

Collaboration étroite entre l'intervenante, conceptrice de la formation, et les membres de la Commission formation FEVSD.

Accessibilité

Dans un premier temps, l'entretien avec notre responsable permet d'identifier les éventuelles situations de handicap. Puis, le questionnaire d'évaluation pré-formation du bénéficiaire permet de poursuivre le dialogue et de trouver les solutions permettant à chaque bénéficiaire de suivre la formation de façon optimale : un échange avec le Référent Handicap FEVSD permet d'adapter les conditions de formation à la situation de handicap rencontrée.

Organisation de la formation

- Les participants se chargent de leur acheminement sur le lieu de formation de façon autonome en fonction des horaires indiqués sur la convocation.
- Les participants se chargent de l'organisation de leur déjeuner.
- Tour de table de présentation, éclairage des attentes participants, annonce du programme et du cadre de la formation (Horaires, règles, ...).

Moyens pédagogiques et techniques.

- Alternance d'apports théoriques, d'exemples et de réflexions collectives.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Suivi de l'exécution de la formation et évaluation des acquis

- L'évaluation sera réalisée tout au long de la formation par l'intervenant, au moyen de mises en pratique et de questionnements
- Feuille d'émargement complétée par les apprenants et par l'intervenant
- Évaluations de la formation par le bénéficiaire (évaluation pré-formation, évaluation à chaud, évaluation à froid)
- Évaluations par le Client, par l'Employeur ou par le Financier
- Attestation de formation.

Tarifs

- Bénévole d'une association d'accompagnement.....90 €/jour
- Particulier (inscription individuelle) 125 €/jour
- Professionnel au titre de la formation continue, OPCO, financement sur fonds mutualisés ou paritaires 230 €/jour
- Clients institutionnels (groupe intra) 1400 €/jour (*)
(*) Coût pédagogique hors frais annexes (transport, restauration et hébergement de l'intervenant)
- Le règlement de la formation se fait par virement bancaire

Version : V2 11/10/2024